

« Faire le deuil d'un enfant, ça ne dure pas douze jours, ça dure toute une vie ! »

Delphine Rouillé préside l'association "Nos tout-petits de Savoie", qui rassemble des parents touchés par un deuil périnatal (de l'Isère, l'Ain et des deux Savoie) c'est-à-dire la mort d'un bébé au cours de la grossesse ou à la naissance.

Que pensez-vous du rejet par l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à étendre de cinq à douze jours le congé des parents endeuillés par la perte d'un enfant ?

« J'hallucine de voir qu'on puisse être contre. C'est inhumain. Faire le deuil de son enfant, ça ne dure pas douze jours, ça dure toute une vie ! En plus, cette loi ne concernait que les entreprises, pas le service public. Des élus ont argumenté en disant qu'ils avaient des enfants. Mais des enfants vivants. Ils ne comprennent pas. »

Vous, vous avez perdu une petite fille avant la naissance. Comme d'autres parents, vous souffrez d'un manque de compréhension...

« Il faut que les gens comprennent que ce bébé, il a été attendu, désiré, qu'on l'a vu, parfois avec des échographies 3D, qu'il a une place dans la famille, à la maison. Aujourd'hui, il y



Le bureau de l'association, présidée par Delphine Rouillé (troisième en partant de la gauche) qui rassemble une soixantaine d'adhérents de Savoie, Haute-Savoie, Isère et de l'Ain. Photo DR

a un vrai tabou autour de ces enfants et de ce deuil. »

Votre petite fille décédée fait partie de la famille...

« J'ai trois enfants. Et ma fille a changé ma vie, comme mes filles vivantes. Elle m'a appris que la vie est fragile, elle m'a donné l'envie de m'investir dans cette association. »

Quels sont vos combats ?

« Nous nous battons, avec d'autres associations, pour faire entrer le mot "parange" dans le dictionnaire, pour une juste reconnaissance de notre statut. Lorsque l'on perd des parents, on devient orphelin, lorsqu'on perd un mari, on devient veuve et quand on perd un enfant, il n'y a pas de mots. Notre deuxième combat est lié au livret de famille. Les enfants qui ne sont pas nés vivants, qui n'ont pas respiré, n'ont pas

de nom de famille. En plus, la page est barrée. Il m'est impossible d'accepter que mes trois filles ne portent pas le même nom. »

Avez-vous été entendue ?

« Depuis début 2019, j'ai été en contact avec les députés Vincent Rolland et Typhaine Degois. Mais leurs amendements qui reprenaient nos demandes n'ont même pas été étudiés. C'est comme si notre combat n'intéressait personne, parce que ça ne concerne pas assez de monde. Mais on ne peut pas souhaiter qu'il y ait plus de familles en deuil pour être entendu ! »

Vous avez aussi écrit au président de la République...

« Oui, c'était le 10 octobre dernier. Je n'ai reçu aucune réponse. C'est lui qui a parlé d'humanité, je lui

demande d'en faire preuve à notre égard. »

Au-delà de ces combats, quel est le rôle de l'association ?

« Nous rassemblons une soixantaine d'adhérents de Savoie, Haute-Savoie, Isère et de l'Ain. Nous organisons des groupes de parole pour les familles. Nous ne sommes pas des thérapeutes. Auprès de nous, les parents cherchent des gens qui ont survécu à ça. Ils ne sont pas forcément compris par leur entourage familial, leurs collègues. Nous travaillons aussi avec le personnel des maternités pour qu'on se comprenne mieux, que la place du papa soit mieux prise en compte par exemple... »

Propos recueillis par Laurence VEUILLEN

Renseignements sur nostoutpetitsdesavoie.org